



Le père Ludovic Lado, vient de publier un texte, dans lequel il met à nu les injustices dont fait face le porte parole et conseiller de Maurice Kamto, Olivier Bibou Nissak, du fond de sa cellule au Secrétariat d'Etat à Défense où il est détenu depuis un mois.

Les esprits troublés vous diront que je suis du MRC, mais peu importe, encore que j'en ai le droit. Ce n'est pas à force de répéter un si grossier mensonge qu'il deviendra vérité. Je défends simplement un citoyen broyé par un système diabolique qui se nourrit du sang des Camerounais tout simplement parce qu'il est de l'opposition. D'après des informations qui me parviennent, M. Bibou Nissack et quatre autres jeunes arrêtés dans le cadre des marches du 22 septembre et détenus au SED sont en danger. Hier, mardi, il a été extrait de sa cellule par ses geôliers pour signer un procès-verbal/rapport d'audition qui visait à requalifier les faits qui lui sont reprochés et qui sont de l'ordre de l'insurrection et de flagrance. Il a bien évidemment refusé de le faire et a été reconduit à sa cellule. Alors qu'il retournait dans sa cellule, il a conseillé aux quatre autres jeunes qui y sont détenus comme lui pour les mêmes raisons de ne signer aucun document de cette nature. Quand ces jeunes ont été ensuite extraits de leur cellule et qu'on leur a demandé de signer des rapports d'audition, ils ont refusé. Des menaces leur ont été proférées, entre autres, qu'on allait leur changer de cellule pour les éloigner de M. Bibou Nissack parce qu'il aurait une mauvaise

influence sur eux. Il a leur a été dit que M. Bibou Nissack finira par demander l'asile politique pour s'en aller pendant que ces quatre jeunes moisiront là dans leurs geôles. Il se trouve que comme le commissaire du gouvernement n'a aucune preuve dans son dossier pour les inculper sur les motifs d'insurrection et de flagrance, il est désormais question de recourir à des machinations frauduleuses.

Notons que M. Bibou Nissack est incarcéré au SED dans un bloc de huit cellules réservées d'ordinaire aux délinquants, ce qui fait craindre pour sa sécurité une fois qu'il sera séparé des quatre autres jeunes. Isolé au milieu des délinquants, on craint pour sa sécurité, et bien sûr pour celle des autres jeunes dont le seul péché est d'avoir participé à une marche pacifique. Quel est ce pays où il est désormais dangereux d'exercer un droit divin, celui de marcher avec les deux pieds que Dieu nous a donnés. N'attendons pas que les gens meurent pour dire des messes de requiem. Défendons-les vivants !

Arrêté chez lui depuis le 22 septembre 2020, jour de lancement des manifestations de l'opposition contre le régime de Yaoundé, le conseiller de Maurice Kamto, lui même assigné à résidence à Yaoundé, sera tout d'abord détenu durant 3 jours à la Direction Régionale de la police Judiciaire du Centre, avant d'être transféré finalement au Secrétariat d'Etat à La Défense où il subit des tortures morales et phycologiques